

Avis publics



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 6 AVRIL 2020

AVIS PUBLIC est donné que le conseil d'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, lors de sa séance ordinaire du 6 avril 2020 à 19h, siégera par visioconférence en cohérence avec les mesures de prévention de la propagation de la COVID-19.

Les citoyennes et les citoyens pourront suivre le déroulement de la séance par webdiffusion, en direct ou en différé.

Les personnes qui le souhaitent pourront également transmettre leurs questions sur tout sujet qui les préoccupe relativement à leur quartier ou à l'administration municipale ou émettre des commentaires concernant les sujets inscrits à l'ordre du jour, à l'aide du formulaire en ligne prévu à cette fin. Seules les questions envoyées entre 18 h 15 et 18 h 45 le 6 avril seront traitées.

La webdiffusion et le formulaire en ligne sont accessibles à partir du lien suivant :
<https://bit.ly/2R8YYDa>

Fait à Montréal, ce 3 avril 2020

Arnaud Saint-Laurent
Secrétaire d'arrondissement